



La Russie annonce avoir abattu 660 drones ukrainiens durant la nuit



Fabien Pinckaers veut contribuer, de l'argent de Belfius pour compenser la perte de Dexia, GTA VI, records en vue... Votre podcast matinal est prêt



Le Venezuela frappé par deux violents séismes: l'état d'urgence déclaré, un lourd bilan à craindre



Canicule: va-t-il falloir changer nos horaires de travail?

ACTU | ENTREPRISES | **BANQUES**

MeDirect attaque la taxe bancaire devant la Cour constitutionnelle

- COPIER LE LIEN
- X
- BLUESKY
- FACEBOOK
- WHATSAPP
- LINKEDIN
- E-MAIL
- SAUVER
- OFFRIR CET ARTICLE



Alain Moreau, le CEO de la banque en ligne MeDirect, conteste la taxe bancaire belge devant la Cour constitutionnelle. ©Kristof Vadino

PIETER SUY
Aujourd'hui à 11:00 | Mise à jour à 11:51

La banque en ligne MeDirect saisit la Cour constitutionnelle. Elle conteste la manière dont la taxe bancaire belge est aujourd'hui calculée. "C'est illogique et cela ne profite qu'aux grandes banques", affirme son CEO, Alain Moreau.

MeDirect ouvre un front contre l'architecture fiscale qui s'applique aux banques en Belgique. L'enseigne attaque la nouvelle taxe bancaire élaborée l'an dernier par le gouvernement De Wever, dans sa quête de recettes supplémentaires. **"Nous ne contestons pas la taxe en tant que telle, mais la façon dont elle est calculée"**, insiste Alain Moreau, son CEO. "Aujourd'hui, elle manque totalement de logique et de neutralité."

Depuis des années, les banques belges ne se contentent pas de l'impôt des sociétés: elles s'acquittent aussi de plusieurs taxes et prélèvements additionnels. **La part la plus importante est la taxe annuelle sur les établissements de crédit (TAEC), mieux connue sous le nom de taxe bancaire.** Son calcul s'appuie sur l'ensemble des avoirs sur les comptes à vue, les comptes d'épargne et les comptes à terme, ainsi que sur une série d'autres comptes, par exemple liés à des hypothèques.

"Il faut trouver une alternative plus équitable, qui ne fausse pas la concurrence, et qui soit calculée sur le bilan total des banques."

ALAIN MOREAU
CEO MEDIRECT

Jusqu'à récemment, le taux de base de cette taxe était de 0,13% pour les dépôts allant jusqu'à 50 milliards d'euros. Au-delà de ce seuil, le taux passait à 0,17%. Fin de l'an dernier, le gouvernement fédéral a toutefois décidé de relever ces taux à 0,15% et 0,20%. L'État escompte ainsi 150 millions d'euros de recettes supplémentaires cette année.

La loi-programme qui rend cette hausse possible a été votée en décembre dernier. Et ce n'est pas fini: **une nouvelle augmentation des taux est déjà annoncée pour l'an prochain.** Elle a été approuvée par le Parlement en mai. MeDirect conteste, dans un premier temps, la modification législative de décembre devant la Cour constitutionnelle, tout en prévenant qu'elle attaquera de la même manière la nouvelle loi adoptée le mois dernier.

Osez voir grand pour votre business.
Inscrivez-vous maintenant à la newsletter Yaka!

JE M'INSCRIS →

Envoi hebdomadaire par e-mail - Désinscription en un seul clic

Pour Alain Moreau, la taxe bancaire, dans sa forme actuelle, désavantage les petites banques et joue à l'avantage des grandes. "Cela renforce l'oligopole des plus grandes banques dans notre pays", estime le patron de MeDirect.

Une ponction sur les bénéfices

"On calcule aujourd'hui la taxe sur la base de tous les dépôts placés auprès des banques, pas sur les bons de caisse ni sur la mesure dans laquelle les banques se financent entre elles ou sur les marchés. **Ce n'est pas logique.** Pas plus que le fait que le calcul ne tienne aucun compte de la taille et des activités d'un établissement. Les banques universelles abritent aussi d'autres métiers, qui ne sont pas touchés par cette taxe, alors que les banques d'épargne sont moins diversifiées."

LIRE AUSSI

La taxe sur les plus-values se calculera par compte-titres en cas d'achats via plusieurs banques

Selon lui, **l'impact sur la rentabilité est considérable.** "D'après une étude que nous avons menée, la taxe bancaire réduit les bénéfices de 15% à 20% pour les six plus grandes banques du pays. Pour les plus petites banques, l'impact est deux à trois fois plus élevé." Alain Moreau ne souhaite pas préciser le poids exact de cette taxe sur les bénéfices de MeDirect.

Comme il ne plaide pas pour une suppression de la taxe, mais pour un ajustement de sa méthode de calcul, Alain Moreau dit croire à de bonnes chances de succès devant la Cour constitutionnelle. "Il faut trouver une alternative plus équitable, qui ne fausse pas la concurrence, et qui soit calculée sur le bilan total des banques. **Une taxe qui tienne aussi compte de la capacité contributive d'une banque.** Ainsi, toutes les banques continueront à payer leurs taxes, mais la charge sera répartie plus équitablement."

Source: L'Echo

Les plus lus

- La suspension de la pension d'anciens mandataires européens sur la table de l'Arizona
- Fabien Pinckaers (Odo): "Si un jour je vends mes parts, j'espère être très fortement taxé dessus"
- Binance suspend ses services en Belgique et invite les utilisateurs à retirer leurs cryptos
- Les bourses en direct | Wall Street termine en ordre dispersé, le recul de la tech l'emportant sur l'optimisme concernant les semi-conducteurs
- Une partie du groupe immobilier de Gérald Hibert va être déclarée en faillite

MESSAGES SPONSORISÉS

Immodeluxe.eu offre la plus grande sélection de propriétés exclusives, à vendre et à louer en Belgique. Immodeluxe.eu fait partie de Mediafin, l'éditeur de L'Echo.



1050 Ixelles
€ 1.350.000

BARNES

Powered by



À la Une

TOUS LES ARTICLES >



Fabien Pinckaers (Odo): "Si un jour je vends mes parts, j'espère être très fortement taxé dessus"

• Fabien Pinckaers menace de s'exiler si la taxe sur le patrimoine voulue par Les Engagés devenait une réalité



MeDirect attaque la taxe bancaire devant la Cour constitutionnelle



Les hausses de prix chez Apple et Microsoft réveillent les craintes des marchés sur le coût de l'IA

Après l'annonce de hausses de prix pour les produits Apple et la Xbox de Microsoft, les marchés craignent une "inflation de l'IA" qui ferait fuir le consommateur et pénaliserait les semi-conducteurs.

AAPL -6,12% MSFT -3,46% GOOG -0,83%

Sélectionné pour vous

La suspension de la pension d'anciens mandataires européens sur la table de l'Arizona



Binance suspend ses services en Belgique et invite les utilisateurs à retirer leurs cryptos



Une partie du groupe immobilier de Gérald Hibert va être déclarée en faillite



MESSAGES SPONSORISÉS



Echo Connect offre aux organisations l'accès au réseau de L'Echo. Les partenaires impliqués sont responsables du contenu.



Partner Content offre aux organisations l'accès au réseau de L'Echo. Les partenaires impliqués sont responsables du contenu.

L'actualité en un coup d'œil avec nos newsletters

Mordu d'actu ou investisseur chevronné, abonnez-vous à nos newsletters.

GÉREZ VOS NEWSLETTERS

Notre liveblog fait peau neuve

Suivez les développements les plus importants de manière encore plus fluide et agréable grâce au nouveau design de notre liveblog.

LIRE LE BLOG

Lisez L'Echo sur votre smartphone et tablette

Téléchargez gratuitement notre application.

Apple App Store

Google Play Store



ACTU

Accueil
Actualité en direct
Politique & Economie
Entreprendre
Yaka!
Tech & Science
Opinions
Culture
Datajournalisme
Podcasts
Journal

SUJETS D'ACTUALITÉ

Gouvernement De Wever
Guerre au Moyen-Orient
Guerre en Ukraine
Guerre commerciale
Tous les sujets d'actualité

INVESTIR

La Bourse aujourd'hui
Bourses
Fonds
Change
Matières premières
Taux d'intérêt
Bourse en direct
Bourses Europe et États-Unis

OUTILS
Portefeuille
Liste de suivi
Fund Finder
Company Screener
Invest.Immo

MON ARGENT

Actu
Analyse
Impôts
Immo
Succession et donations
Pension
Banque et assurances
Travail
Consommation
Épargne et placements

SABATO

Accueil
Food
Voyages
Intérieur
Design
Auto
Mode
Architecture
Art
Sport
Lifestyle

ABONNEMENTS

S'abonner
Offre découverte
Business Pack
Corporate Pack
Jeunes entreprises
Young potentials
Enseignant

MESSAGES SPONSORISÉS
Partner Content
Pulse+
Talent District
ESG District
Immobilier
Avis financiers
Rapports annuels

MON ECHO

Mon compte
Mes abonnements
Newsletters
Mes actualités
Articles sauvegardés

SERVICES
Jeux
À propos de L'Echo
Aide
Mentions légales
Vie privée
Politique en matière de cookies
Modifier des cookies
Contact & suggestions
Chartes
Commentaires
Publicité
Données d'entreprise
Mediafin
Offres d'emploi